



Le 20 juin 2012

CONFÉRENCE - LES ENJEUX DE LA CRISE MONDIALE

Mohamed Merah victime des manipulations des services de renseignement ?

par Lila Ghali



Mondialisation.ca, Le 13 juin 2012

[algerie1.com](#)

 [Envoyer cet article à un\(e\) ami\(e\)](#)
 [Imprimer cet article](#)

0

submit

reddit

35

2

Share

Tweet

La presse n'a fait aucune investigation, se contentant de prendre pour argent comptant la version officielle. Or, il sautait aux yeux que Mohamed Merah avait été manipulé par les services de renseignements français. L'infiltration de groupes, incriminée dans cet article, est une pratique courante, tout particulièrement en France, aux États-Unis, en Grande Bretagne, en Allemagne. On incite des jeunes, qui ignorent tout des pratiques de la "stratégie de tension", à préparer des actions criminelles ; ceux qui les y poussent sont des agents des services de renseignements ; on appelle cela "opération sous faux drapeau". (Silvia Cattori)

Deux vidéos, tournées par le présumé « tueur au scooter » peu avant d'être abattu, dans lesquelles il accusait un de ses amis de l'avoir manipulé pour le compte des services français, et qui sont entre les mains des avocates du père Merah, sont aujourd'hui demandées par la justice française.

Mohamed Merah, qui a assassiné sept personnes en mars dans le sud de la France, affirmait dans ces enregistrements, juste avant sa mort, avoir découvert qu'un de ses amis, qu'il pensait être un djihadiste, était un agent des services français.

« Je suis innocent. Je découvre que mon meilleur ami Zouheir travaille pour les services secrets français », entend-on Merah, 23 ans, dire dans cette vidéo-testament où il se filme lui-même peu avant d'être tué par la police, selon une traduction en arabe de ses propos publiée par le quotidien arabophone Echourouk et traduite en français par l'AFP.

Ce « Zouheir », selon le même journal, faisait partie de l'équipe qui tentait alors de négocier sa reddition alors qu'il était enfermé dans son appartement à Toulouse (sud-ouest de la France), assiégé par les forces de sécurité.

Un capitaine des services français

« Tu m'as envoyé en Irak, au Pakistan et en Syrie pour aider les musulmans. Et tu te révéles finalement un criminel et un capitaine des services français. J'aurais jamais cru ça », lance Merah à l'adresse de « Zouheir ». « Va en enfer espèce de traître », ajoute-t-il. « Vous allez me tuer sans aucune raison. C'est vous qui m'avez entraîné dans cette situation. Je ne te pardonnerai jamais » .

[Accueil](#)
[Articles Récents](#)
[États-Unis](#)
[Canada](#)
[Amérique latine & Caraïbe](#)
[Europe](#)
[Afrique subsaharienne](#)
[Russie et CEI](#)
[Moyen Orient](#)
[Océanie](#)
[Asie](#)

[Guerre USA OTAN](#)
[Histoire, société et culture](#)
[Crise économique mondiale](#)
[Crimes contre l'humanité](#)
[Environnement](#)
[Pétrole, Gaz de schiste, Énergie](#)
[Transnationales](#)
[Pauvreté et inégalités sociales](#)
[Militarisation](#)
[11 sept. Guerre au terrorisme](#)
[Droits humains et État policier](#)
[Loi et justice](#)
[Biotechnologie et OGM](#)
[Droits des femmes](#)
[Désinformation médiatique](#)
[Politique et religion](#)
[Nations Unies](#)
[Science et médecine](#)
[Services de renseignements](#)

Recherche

[Archives](#)[Index des Auteurs](#)
[RSS](#) | [Ce qu'est le RSS](#)

Visitez notre site web
 GlobalResearchTV



« *Zouheir* », un traître « à sa religion et à sa race » ajoute Merah, alors que le Zouheir lui répond qu'« *on ne le touchera pas* » et que son dossier est entre les mains de son « *supérieur* ».

Merah parle alors à un autre responsable du renseignement français, également identifié. Et ce dernier tente aussi de le convaincre, tout comme un religieux qui se présente comme Cheikh Abou Ishak de Toulouse. Mais le forcené, blessé au bras, reste méfiant. « *Vous voulez me tuer, vous ne voulez pas que je reste vivant. Pourquoi ça ?* », lance-t-il encore, déclarant un peu plus tard : « *je ne sortirai d'ici que mort pour aller au paradis. Allahou Akbar* ».

L'avocate française Isabelle Coutant-Peyre, qui assiste l'avocate algérienne de la famille Merah, a confirmé à l'AFP la substance du contenu des documents.

La transcription est identique

« *Je confirme que, mis à part le choix des mots par le traducteur, (cette transcription) est identique* » à celle dont elle dit avoir eu connaissance, a déclaré Isabelle Coutant-Peyre. « *Sinon, je valide* ». À Alger, l'avocate Zahia Mokhtari, qui a toujours évoqué l'existence de deux vidéos en possession du père de Mohamed Merah, a déclaré à l'AFP qu'Echourouk avait « *publié la transcription des vidéos faite par des juristes* », sans plus de précisions quant à leur origine.

Le parquet de Paris a, de son côté, annoncé avoir demandé communication de ces enregistrements vidéo, cités dans la plainte pour meurtre déposée lundi par le père de Mohamed Merah et visant implicitement la police française.

Le parquet a demandé par télécopie vers 10 heures à Isabelle Coutant-Peyre la transmission des enregistrements évoqués dans la plainte et n'avait reçu aucune réponse en fin d'après-midi.

Le père de Merah, Mohamed Benallel Merah, résidant en Algérie, a déposé plainte lundi pour « *meurtre* » contre la hiérarchie de la police française ayant donné l'ordre de lancer l'assaut au cours duquel son fils a été tué.

Zahia Mokhtari affirme que les vidéos en possession de la famille apportent la preuve de « *la liquidation* » de Mohamed Merah. Me Coutant-Peyre a précisé lundi que ces vidéos seraient « *mises à disposition des autorités quand elles en feront la requête* ».

Lila Ghali

Algérie 1.com, 12 juin 2012.

[Articles de Lila Ghali publiés par Mondialisation.ca](#)



Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du Centre de recherche sur la mondialisation.

[Pour devenir membre du Centre de recherche sur la mondialisation](#)

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission d'envoyer la version intégrale ou des extraits d'articles du site www.mondialisation.ca à des groupes de discussions sur Internet, dans la mesure où les textes et les titres ne sont pas modifiés. La source doit être citée et une adresse URL valide ainsi qu'un hyperlien doivent renvoyer à l'article original du CRM. Les droits d'auteur doivent également être cités. Pour publier des articles du Centre de Recherche sur la mondialisation en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez : crgeditor@yahoo.com

www.mondialisation.ca www.mondialisation.ca contient du matériel protégé par les droits d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif et est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par les droits d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur de ces droits.

Pour les médias : crgeditor@yahoo.com

© Droits d'auteurs Lila Ghali, algerie1.com, 2012

L'adresse url de cet article est : www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=31408

[Privacy Policy](#)

© Copyright 2005-2009 Mondialisation.ca
Site web par [Polygraphx Multimedia](#) © Copyright 2005-2009